

**NOYER  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES****JUGLANS REGIA  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES****Juglans regia ad praeparationes homoeopathicas****DÉFINITION**

Mélange à parties égales de la feuille fraîche et du péricarpe du fruit immature frais de *Juglans regia* L.

**CARACTÈRES**

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

**IDENTIFICATION**

- A. Feuille pétiolée, composée, imparipennée, pouvant atteindre 25 cm de long. Rachis allongé, renflé en bourrelet à la base, creusé d'une dépression en forme de gouttière à la partie supérieure. Folioles, au nombre de 5 à 9, écartées, elliptiques, opposées deux à deux avec une foliole terminale, sensiblement plus grandes au sommet qu'à la base et mesurant jusqu'à 12 cm de long et 6 cm de large ; foliole, à bords entiers, légèrement sinués verte, coriace, glabre, plus foncée à la face supérieure ; nervures pennées avec des touffes de poils bruns nettement visibles à la face inférieure, à l'intersection de la nervure principale et des nervures secondaires. Péricarpe du fruit immature charnu et coriace, composé de l'épicarpe, glabre, vert parfois tacheté de clair et du mésocarpe, fibreux, d'environ 1 cm d'épaisseur. Style court terminé par deux branches stigmatiques écartées persistant parfois.
- B. Prélevez un fragment d'épiderme inférieur de la foliole. Examinez au microscope en utilisant la solution d'hydrate de chloral R. Epiderme présentant des cellules à parois légèrement sinueuses et à cuticule lisse, des stomates de type anomocytique (2.8.3) entourés de 4 à 7 cellules annexes, des poils sécréteurs de deux types ; les uns sessiles à tête uni à bicellulaire, les autres à pied de 1 à 7 cellules et à tête pluricellulaire. Rares poils tecteurs groupés par deux ou plus, unicellulaires, coniques, à parois épaisses, présents à l'intersection des nervures.

**ESSAI**

**Éléments étrangers (2.8.2)** : au maximum 5 pour cent.

**Perte à la dessiccation (2.2.32)** : au minimum 65,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h sur 10,0 g du mélange finement découpé.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

**Pharmacopée française juillet 2014**

## SOUCHE

### DÉFINITION

Teinture mère de noyer préparée à la teneur en éthanol de 65 pour cent V/V, à partir du mélange à parties égales de la feuille fraîche et du péricarpe du fruit immature, frais, de *Juglans regia* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (Voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

*Teneur ajustée* : au minimum 0,002 pour cent et au maximum 0,008 pour cent de dérivés quinoniques totaux, exprimés en juglone (C<sub>10</sub>H<sub>6</sub>O<sub>3</sub>; M<sub>r</sub> 171,2).

### CARACTÈRES

*Aspect* : liquide brun foncé.

### IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Solution témoin*. Dissolvez 10 mg d'*hypéroside R* et 10 mg de *quercitroside R* dans 20 mL *méthanol R*.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM R (5-40 µm) [ou plaque au gel de silice pour CCM R (2-10 µm)]

*Phase mobile* : acide formique anhydre R, eau R, acétate d'éthyle R (10:10:80 V/V/V).

*Dépôt* : 20 µL [ou 10 µL], en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm [ou 6 cm].

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Pulvérisez ensuite une solution de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Laissez sécher la plaque pendant 30 min environ. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes fluorescentes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes fluorescentes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

**Pharmacopée française juillet 2014**

<b>Haut de la plaque</b>	
Quercitroside : une bande orangée -----	Une bande verte Une bande orangée (quercitroside)
Hypéroside : une bande orangée -----	Une bande orangée vif (hypéroside)
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

**ESSAI**

**Éthanol** (2.9.10) : 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,5 pour cent m/m.

**DOSAGE**

Spectrophotométrie d'absorption dans l'ultraviolet et le visible (2.2.25).

*Solution à examiner.* A 5,000 g de teinture mère, ajoutez 10 mL d'acide chlorhydrique dilué R et 2,5 mL de la solution de chlorure ferrique R1. Chauffez à reflux au bain-marie, pendant 30 min. Laissez refroidir à température ambiante. Transvasez la solution dans une ampoule à décantation et agitez 2 fois avec 20 mL de pentane R. Filtrez les solutions organiques réunies sur un filtre hydrofuge approprié. Évaporez le filtrat sous pression réduite à basse température. Dissolvez le résidu dans 20,0 mL d'éthanol R.

*Liquide de compensation : éthanol R.*

Mesurez l'absorbance de la solution à examiner à 422 nm par comparaison avec le liquide de compensation.

Calculez la teneur pour cent m/m en dérivés quinoniques totaux, exprimés en juglone, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A \times 20}{214 \times m}$$

en prenant 214 comme valeur de l'absorbance spécifique de la juglone à 422 nm.

A = absorbance de la solution à examiner à 422 nm,

m = masse de la prise d'essai de la teinture mère, en grammes.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

**Pharmacopée française juillet 2014**